



**AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF LOUIS SANDRAS - PHASE 04 –
ET AMÉNAGEMENT D'UNE PLACETTE : CRÉATION DE TERRAINS DE PADEL
ET D'UNE AIRE DE BASKET 3X3**

**DÉCISION DE MONSIEUR LE MAIRE
PRISE EN APPLICATION DE SES
DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTIONS DES 24 MAI 2020 ET 07 SEPTEMBRE 2020**

Nous, Maire de la Ville de CAUDRY,

Vu l'Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – CGCT – relatif à la délégation d'attributions donnée par le Conseil Municipal au Maire,

Vu les délibérations du Conseil Municipal des 24 mai 2020 et 07 septembre 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire et l'autorisant notamment à solliciter tout organisme financeur pour l'attribution de subventions,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 – Une subvention du Département au titre des Projets Territoriaux Structurants – PTS - est sollicitée pour un montant de 696 435,00 € pour l'aménagement du complexe sportif Louis Sandras – Phase 04 : travaux d'extension, de rénovation et de mise aux normes de sécurité des vestiaires et l'aménagement d'une placette.

ARTICLE 2 – Le coût estimatif global de cette opération s'élève à 1 741 092,41 € HT avec, comme plan de financement prévisionnel :

* une subvention du Département du Nord - PTS – de 696 435,00 €

* une subvention d'Etat – DETR – de 363 131,02 €

* une subvention de l'Agence Nationale du Sport de 119 000,00 €

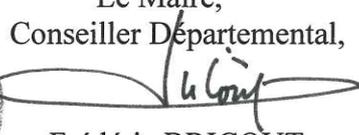
* une participation du porteur de projet de 562 526,39 €

Fait à Caudry, le 05 mars 2024

Le Maire,

Conseiller Départemental,




Frédéric BRICOUT

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC_PTS2024_2
Objet :	DÉCISION DEMANDE DE SUBVENTION AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF L. SANDRAS PHASE 04 ET AMÉNAGEMENT D'UNE PLACETTE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215901398-20240305-DEC_PTS2024_2-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20240305-DEC_PTS2024_2-DE-1-1_0.xml	text/xml	940 o
Document principal (Délibération) Nom original : DECISION PTS 2024 _ 05 MARS 2023.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20240305-DEC_PTS2024_2-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	322.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2024 à 16h56min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2024 à 16h56min40s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mars 2024 à 16h56min41s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mars 2024 à 17h06min50s	Reçu par le MI le 2024-03-06